

## À l'écoute de la Thora

### Le verset de la semaine

Parachat Houqat

Pas à pas

Une personne rendue impure par un contact avec un mort soit se purifier si elle veut pouvoir entrer dans le Temple. Le Temple représente l'aspiration à la vie vraie, à une vie de sainteté. La mort est la fin de l'activité humaine en ce monde et une certaine dimension de désespoir s'y attache. Le corps qui a perdu sa vitalité est source d'impureté pour quiconque entre en contact avec lui. Un rite de purification est alors nécessaire : on l'asperge de l'eau à laquelle on a mélangé de la cendre d'une vache rousse, ce qu'on appelle en français « les eaux lustrales ». Voici le processus tel qu'il est décrit dans la Thora (Nombres XIX, 12) :

*« Il en fera son expiation le troisième jour et au septième jour il sera pur ; et s'il n'en a pas fait son expiation le troisième jour, au septième il ne sera purifié. »*

L'expiation dont parle verset est obtenue par l'aspersion des eaux lustrales le troisième et le septième jour. Ensuite, on s'immerge dans le bain rituel et, purifié, il est de nouveau possible d'entrer dans le Sanctuaire.

Il y a donc plusieurs étapes ; l'homme ne redevient pas pur d'un seul coup. « S'il n'en a pas fait son expiation le troisième jour » il ne servira à rien de l'asperger doublement le septième. Et la purification est impossible si on n'attend pas sept jours.

Du désespoir à l'apaisement. De l'apaisement à l'espérance, et de l'espérance à l'action, à la purification et à la progression.

La rencontre avec le défunt engendre un sentiment d'accablement, comme si plus rien n'avait de sens, que tout était perdu. Après trois jours, ce sentiment peut s'évanouir grâce à l'aspersion. Trois autres jours passeront et l'espoir revient, on se purifiera et on sera prêt à entrer dans le Sanctuaire.

La Thora nous enseigne à ne pas sauter les étapes. La voie de l'élévation est progressive, pas à pas. D'une manière mesurée, mais assurée.

Shaoul David Botschko